



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ
75014 PARIS
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19
Mail : contact@conceptaudit.fr

VENTE-UNIQUE.COM
Société Anonyme

Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS
GRATUITES EXISTANTES OU A EMETTRE

Exercice clos le 30 septembre 2018

VENTE-UNIQUE.COM
Société Anonyme

Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES
EXISTANTES OU A EMETTRE

Exercice clos le 30 septembre 2018

Assemblée générale mixte du 28 mars 2019
Résolution n°7

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Paris, le 6 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laurence Leboucher', with a long horizontal flourish extending to the right.

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER